

Séance du mercredi 16 septembre 2020

Date de la convocation: 09/09/2020

Membres en  
exercice :

Présents : 12

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt et le seize septembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Laurence HOURLIER,  
Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART,  
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Jean-Jacques DEBIEVE par Olivier MAGUET,  
Michèle MATHIEU par Joël BOISSIERE

**Excusés** : Richard DETHYRE

**DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR A.GE.D.I - (D 2020 074)**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de son élection, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I, un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat;

La collectivité relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DESIGNE Monsieur Joël BOISSIERE, 2eme adjoint au Maire, domicilié 20 rue des Bordes, 89660 Châtel-Censoir, joignable par mail à l'adresse : joel.boissiere@free.fr ou au 06.79.82.29.78, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I conformément à l'article 10 des statuts.

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

  
Olivier MAGUET



RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/09/2020 089-218900918-20200916-D_2020_074-DE